

Voici mes différentes observations concernant ce projet éolien :

1. Pourquoi créer un nouveau parc éolien ? Notre Région n'est-elle pas déjà très largement équipée par rapport à d'autres Régions ?



2. La production d'une éolienne reste très aléatoire. En tant qu'habitant de la commune de Lagenevroye, je peux observer les éoliennes situées au nord de Mirbel : elles sont très souvent à l'arrêt. Y a-t-il des données concernant ce parc du Mont Gimont : c'est-à-dire un comparatif entre ce qui avait été envisagé comme production dans le projet initial présenté à la préfecture et la production réelle actuelle. Ceci afin d'avoir une idée des écarts (ou non) possibles entre les chiffres annoncés dans le projet de la côte des moulins et ce qui sera la réalité.

3. L'installation d'une éolienne semble être présentée dans les documents de la société comme une simple opération nécessitant quelques aménagements routiers et quelques haies à planter. Il est difficile à croire que l'ampleur des terrassements n'est pas ou peu d'impact sur le sous-sol. En cas d'impact de quelque nature qu'il soit, dans quelle mesure la société WKN sera tenue pour responsable ?

4. Concernant ces fondations et les éoliennes : leurs démantèlements semblent prévus, voir chiffrés avec une garantie financière. En cas de faillite de la société, qui prend en charge l'ensemble du chantier ? Cette garantie financière couvre-t-elle l'ensemble de l'opération ? Dans le cas contraire, est-ce le propriétaire du terrain qui doit assurer ces dépenses ?

Je vous invite à lire l'article en suivant le lien internet suivant, sans certitude de la véracité de son contenu :

<https://vent-de-trizac.fr/index.php/pourquoi-les-promoteurs-eoliens-louent-la-terre-au-lieu-de-lacheter/>

5. Il est noté dans le dossier présenté par WKN que les passages d'oiseaux migrateurs sont minimes et donc négligeables. Je ne sais pas ce que l'on peut considérer comme minimes ou négligeables en terme de présence animale, mais n'est-ce pas au contraire un argument opposable à la construction de telle installation afin de préserver et voir peut-être se développer le passage d'espèces de migrateurs ? le survol de nos communes par ces oiseaux migrateurs et autres est un atout qui serait dommage de perdre.

6. Y a-t-il des mesures effectuées sur la réception de la téléphonie, TNT, radio ..? En cas de construction de ce projet, il serait bon d'avoir ces données en cas de problèmes ultérieurs et d'inclure cette responsabilité à WKN.

7. Nous avons, comme je l'ai précisé en début de texte, déjà des parcs éoliens situés au nord de Lagenevroye. Ils sont situés à plus de 3 km (à vol d'oiseau) et pourtant, le paysage en est complètement modifié. L'horizon est « pollué » par la présence de ces éoliennes. Les photos montage fournies ne donnent pas suffisamment la perception de la réalité, voir minimise le résultat futur.

8. La photo ci-après a été prise à 500 mètres au sud de la commune de Lagenevroye (chemin menant à la forêt) soit à plus de 3 km des éoliennes visibles sur la photo (parc du Mont GIMONT). On peut se rendre compte du gigantisme de ces constructions. Le projet présenté par WKN prévoit des éoliennes à 700 mètres de la commune de Lagenevroye. L'impact visuel va être considérable.



9. La commune de Lagenevroye va être lourdement impactée par la présence de ce parc, celles de Cerisières et Mirbel le seront certainement d'avantage. La vue dégagée qu'ils avaient jusqu'alors va être défigurée.
10. Ces paysages appréciés des randonneurs seront dégradés visuellement par cet ajout de 4 éoliennes.
11. Une pollution sonore permanente ! En effet, malgré les chiffres rassurant sur le bruit causé par les éoliennes en fonctionnement, ce que l'on peut espérer en terme de calme durant des sorties en campagne sera fortement perturbé.
12. Si le jour, la vision permanente de ces sites éoliens est un problème, la nuit, l'éclairage artificiel intermittent de ces éoliennes ne permettent plus d'observer pleinement le ciel étoilé. Le parc des moulins ne fera qu'accentuer ce phénomène de façon considérable suivant le lieu où on se situe. Pour La Genevroye, ces 4 éoliennes risquent de couvrir 60 ° de plus de notre champ de vision. Ainsi, c'est près de 120° d'horizon qui seront impactés par l'éolien.
13. Je n'ai pas trouvé de précisions sur les « indemnités » allouées par WKN aux différents protagonistes du projet (propriétaires, communes, département...) ni les bénéfices susceptibles d'être engrangés par WKN :

Les « indemnités » sont-elles en rapport avec le bénéfice que fera WKN ?
Si les sommes données sur le site suivant sont similaires au projet qui nous concerne, il serait souhaitable de revoir à la hausse (forte hausse) la contribution de WKN.

<https://vent-de-trizac.fr/index.php/pourquoi-les-promoteurs-eoliens-louent-la-terre-au-lieu-de-lacheter/>

14. Les indemnités versées aux communes pour chaque éolienne sont-elles identiques ? Si c'est le cas, l'impact est pourtant différent pour les communes de la vallée (Vignory) et celles du plateau (Mirbel, Lagenevroye). En effet, Vignory, à juste titre, a exigé que les éoliennes ne soient pas visibles de sa commune. Allant, sauf erreur de ma part, jusqu'au retrait de l'une d'elles.

Il semble évident qu'une compensation supplémentaire devrait être attribuée aux communes les plus impactées par le projet.

15. Y a-t-il une compensation quelconque pour les communes qui subiront la présence future de ce parc sans en avoir les retours financiers ?

16. Les conseils municipaux ont, semble-t-il, été amenés à se prononcer sur l'étude de ce projet. Pourquoi n'y a-t-il pas de référendum au niveau des communes concernées par ce problème ? En effet, il ne s'agit pas là d'une simple décision pour de menus travaux mais pour quelque chose qui aura un impact sur les générations futures. Sans pour autant enlever la possibilité pour tous les citoyens de participer à l'enquête publique.

Pour conclure, ce projet, s'il est validé, va défigurer notre environnement pour plusieurs décennies. Nous avons la chance d'avoir un paysage relativement préservé, et ce n'est pas les quelques euros distribués qui permettront de vivre mieux. Malgré les innombrables résultats d'étude rassurants présentés par WKN, une fois les éoliennes construites, il sera impossible de faire machine arrière en cas de problème.

Didier PELLOUARD,

Commune de LA GENEVROYE.

Le 06 11 2022

